



Emmanuelle BOUCHAUD

- ▶▶ 4^{ème} vice-présidente du Conseil Régional.
- ▶▶ Membre de la commission du développement et des activités économiques, de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.
- ▶▶ En charge d'une délégation transversale sur l'ensemble des politiques régionales en matière d'énergie.

« Nous avons priorisé les actions considérant que nous ne pouvons pas, pour des raisons de moyens humains, tout mener de front. »

Pourriez-vous présenter votre délégation ?

■ Je suis membre de la commission action économique, recherche, agriculture, tourisme, et enseignement supérieur ; 4^{ème} vice-présidente du Conseil régional déléguée à l'énergie. Mon travail se répartit sur deux commissions et donc deux directions de service. La commission

développement économique dont je fais officiellement partie et la commission environnement.

Pourquoi cette répartition ?

■ A l'origine l'énergie faisait partie de la commission environnement à laquelle j'appartenais lors du précédent mandat. Aujourd'hui l'énergie est traitée par les deux directions. Tous les 15 jours j'ai un entretien avec la directrice du développement économique et la responsable du pôle énergie du service environnement... Tout ce qui concerne les aides à la sobriété énergétique, tout ce qui est animation est dans la partie environnement et, tout ce qui concerne la filière énergie, c'est-à-dire traité sous l'angle économique, industriel et innovation est dans la commission développement économique.

Je suis donc chargée de la transition énergétique avec des objectifs que nous nous sommes fixés

Quels sont ces objectifs ?

■ Au départ nous nous sommes fixés les fameux 3x30. Nous nous sommes inspirés des objectifs européens qui se déclinent par ailleurs nationalement. **L'objectif est qu'à horizon 2020, nous missions sur une diminution de la consommation énergétique de 30%, une diminution des émissions de gaz à effet de serre de 30% et une augmentation de la part des ENR de 30%.**

Dans le cadre du débat énergie, nous avons retravaillé ces objectifs. Appuyés par le cabinet Facteur 4 de Pierre Radanne, expert dans le domaine de l'énergie, nous les avons redéfini de manière collective avec les acteurs socio professionnels pour arriver à 4 objectifs à l'horizon 2050 :

- ▶▶ Diviser par deux la quantité d'énergie finale consommée
- ▶▶ Stabiliser la consommation électrique et produire l'équivalent en volume avec des énergies renouvelables issues du territoire.
- ▶▶ Réduire fortement la dépendance du secteur des transports à la consommation de pétrole
- ▶▶ Diviser par 4 nos émissions de gaz à effet de serre.



Comment ces objectifs se concrétisent-ils ?

■ Par la rédaction de **documents stratégiques** qui donnent un cadre et priorisent les actions.

Par une gouvernance partagée avec les acteurs de **la conférence régionale permanente de la transition énergétique et du climat**. Cette conférence est répartie en 9 groupes de travail : bâtiment, agriculture et climat, observation, réseaux, précarité énergétique, mobilité, financement, développement économique, modes de vie. Chaque groupe nous fait des propositions concrètes avec une répartition du rôle de chacun dans leur mise en œuvre.

Par la mise en place d'outils spécifiques. Par exemple sur la rénovation énergétique des logements il existe les areep :

■ Les **AREEP** : Aides régionales aux Economies d'Énergie pour les Particuliers que j'avais déjà mises en place lors du précédent mandat. La région y consacre plus de 14 millions annuellement.

Concrètement, la personne qui souhaite faire une demande doit faire au préalable un audit énergétique qui permettra de définir les travaux à réaliser pour atteindre l'objectif de - 40% dans son habitat de 200 m2 maximum. Puis, en fonction des revenus, les aides reçues varient entre 9000 et 18000€ ce qui peut représenter jusqu'à 50% des sommes à engager.

Pour le logement social des aides existent également et elles sont conditionnées à des exigences de performance énergétique.

Pour les ménages dont les revenus sont supérieurs au plafond fixé nous avons travaillé avec le milieu bancaire afin de mettre en place **des prêts à taux bonifiés** sur des longues durées.

La région accompagne les collectivités aussi...

■ Oui, c'est une action moins visible pour le grand public mais nous soutenons également **la réhabilitation thermique des bâtiments publics** comme les écoles, bibliothèques, mairie etc ...

Nous pouvons également soutenir les collectivités qui sont en train d'élaborer leur **PCET** Plan Climat Energie Territorial via le Fonds Régional d'Études Stratégiques.

De quelle manière communiquez-vous autour de tous ces dispositifs ?

■ Plutôt que « communiquer », je dirai « animer »... Avec l'ADEME, depuis plusieurs années, nous soutenons **les espaces infos énergie** et des postes de conseillers énergie sur tout le territoire ainsi que les **relais bois** sur le bois énergie en milieu rural.

Pour moi l'animation est primordiale. Grâce aux Espaces info énergie, nous avons développé un concours qui s'appelle **le défi famille à énergie positive** : Durant l'hiver, les familles s'engagent à diminuer leur facture énergétique au niveau du bâti sans faire de gros investissements mais en agissant surtout sur les comportements au quotidien.

Ça c'est une opération qui marche bien et qui contribue à l'animation, à la sensibilisation et à l'éducation aux économies d'énergie chez les particuliers.

Nous mettons en place avec les collectivités qui le souhaitent **des guichets uniques** qui réunit et mutualise les différents services qui s'occupent de la rénovation de logement afin d'offrir aux particuliers, locataires comme propriétaires des lieux d'information, de conseils et d'accompagnement dans leur démarches de réhabilitation énergétique de leur logement.

Nous en avons ouvert quatre en 2015 : sur les interco de la Carene, Angers Loire Métropole, des Herbiers et d'Erdre et Gesvres.



Outre cette partie sobriété énergétique, il y a l'aspect des énergies renouvelables, davantage sur un axe développement économique...

■ Oui et le développement de **l'éolien off shore** en est un exemple type. C'est une action qui est menée collectivement avec Christophe Clergeau sur la partie développement économique et Jean-Philippe Magnen sur les aspects formation. C'est un dossier qui a plusieurs entrées mais qui a un enjeu industriel considérable.

Au-delà de cette politique il ne faut pas oublier qu'il existe d'autres enjeux en terme de développement des énergies renouvelables sur notre territoire.

D'une part il faut aujourd'hui plus que jamais soutenir **la filière éolienne terrestre et le solaire**.

Ce sont deux ressources énergétiques qui ont leur poids et importance dans les objectifs que nous nous sommes fixés et d'autre part ces deux filières représentent des créations d'emploi non négligeables. A titre d'exemple, pour l'éolien « on » 1 MW installé représente environ 15 emplois directs et indirects.

Nous les soutenons politiquement dès lors qu'il faut saisir différents ministères afin de dénoncer des règlements aberrants. Nous les soutenons également via des

projets innovants comme celui d'un système de surveillance globale pour turbines éoliennes off et onshore.

■ Au niveau de la formation, nous avons aujourd'hui trois lieux de formation pour la maintenance éolienne, dans la Sarthe, à La Roche et à Nantes

Sur le solaire nous soutenons le cluster ATLANSUN qui regroupe entreprises, laboratoires et instituts de formation en lien avec le solaire photovoltaïque et thermique.

Il ne faut pas oublier **la méthanisation** que nous aidons via des aides directes pour les projets de micro méthanisation dont la puissance est inférieure ou égale à 75 kw.

Et la biomasse notamment avec **la filière bois énergie**.

■ Nous soutenons depuis plusieurs années **la Mission Hydrogène**, et maints projets très innovants dans ce domaine afin de mettre en place de nouveaux systèmes de propulsion mais aussi pour pouvoir stocker l'énergie électrique produite par les sources renouvelables intermittentes.

■ Dans la même lignée, nous souhaitons encourager le développement des **réseaux intelligents** qui permettraient de mieux gérer et réguler les flux énergétiques de plus en plus déconcentrés sur le territoire régional ainsi que les effets de consommation de pointe synonyme de forte émission de CO2. Ce sont là des champs d'innovation extraordinaire.



Quels sont les dossiers à venir dans le domaine de l'énergie ?

Les dossiers sur lesquels nous souhaitons avancer rapidement sont la mise en place des guichets uniques que nous voulons étendre à d'autres interco.

La mise en place de la Charte du bâtiment durable, proposition issue du groupe de travail bâtiment de la CRTE

L'adoption du Scénario climagri, en cours de réalisation par le groupe agriculture et climat.

La mise en place du système d'observation avec la dreah et l'ademe, ce qui ne devrait pas tarder.

La mise en place d'un « GIEC » régional.

La mise en place de nouveaux outils d'aides aux entreprises afin de faciliter leur engagement dans la transition énergétique

Y a-t-il d'autres dossiers que vous souhaiteriez développer ou mener plus loin ?

Ce qui serait intéressant, c'est de développer **le solaire thermique**, qui est aussi important en production de chaleur. Nous avons des coopérations avec des pays émergents et notamment au Maghreb, ils ont des projets très intéressants de ce point de vue là...

Mais surtout, s'il est un dossier à développer prioritairement, c'est **l'éolien terrestre**. Nous sommes très dépendants du cadre national, mais je pense que la région devrait prendre une position politique forte et affirmée. Il y a un fort potentiel sur le territoire mais l'une des difficultés concerne les radars et les couloirs de vols civils et militaires.

Et il y a aussi les énergies renouvelables citoyennes !

Il s'agit d'encourager à la capitalisation citoyenne dans les projets d'énergies renouvelables. Que chaque citoyen ait la possibilité de placer son argent dans un projet durable, avec un taux d'intérêt autour de 8%... Il existe plusieurs associations en Pays de la Loire qui tentent de développer ce mouvement, cette dynamique. La région finance même un poste d'animation pour l'une d'elles, ce qui a abouti à la création d'un réseau, à une meilleure circulation de l'information, à ce que les acteurs se rencontrent et s'aident...



Quelles sont les difficultés que vous rencontrez quotidiennement ?

La question de la transition énergétique est extrêmement transversale et touche nombre de champs d'action du conseil régional.

D'autre part l'innovation est importante, et c'est tant mieux, mais du coup cela demande une mise à niveau permanente des connaissances avec la difficulté d'avoir une réelle expertise.

Le manque de visibilité du cadre national ainsi que la complexité des réglementations en vigueur sont de véritables freins, aussi bien pour nous politiques que pour les acteurs associés.

Le nerf de la guerre, à savoir le financement, ou du moins le manque de financement est problématique et peut freiner certaines ambitions.

